

Séance du conseil municipal du lundi 3 septembre 2018

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le vendredi 24 août 2018, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents: MM. MORIN, COSTENTIN, JEAN, RIVIER,

Mme GRATIEN

MM. DARTIGOEYTE, SANCHEZ,

Absents excusés: Mmes CARRILLO, MORTARA, RENARD,

MM. DEGUDE, JOLYS, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. RIVIER

1- Budget – Décision Modificative n°2

Modification des crédits votés au budget primitif de la façon suivante :

Section Investissement

2- Travaux de voirie

Devis réalisé pour la réfection de plusieurs voies communales. Etat des lieux du patrimoine communal à réaliser au préalable, afin de déterminer si l'ensemble du réseau sera refait en même temps.

3- Sécurisation des voies

Début des travaux (panneautage et peinture au sol) semaine 39.

4- Journal LOU COYMERES

Proposition de financer le journal communal au moyen de publicités non approuvée. Maintien du journal en sa forme traditionnelle.

5- Bail de la boulangerie

Arrive à terme le 31 mars 2019.

6- PLUi

Organisation d'un déplacement en vue d'étudier des lotissements.

Fait à Coimères, le 7 septembre 2018